

5-2-2 Suivre et évaluer

Éléments de diagnostic

LES CONSTATS

- Une difficulté à suivre de façon quantitative et qualitative le précédent schéma de l'autonomie : multiplicité d'indicateurs parfois non renseignés, indicateurs qualitatifs insuffisants
- En conséquence, une difficulté à auditer et évaluer la réalisation et les impacts sociétaux des actions du précédent schéma

LES ENJEUX

- La nécessité d'inscrire le nouveau schéma dans une triple logique :
- Le suivi de l'activité et de la réalisation des actions à travers des indicateurs quantitatifs et qualitatifs pertinents, simples à renseigner et permettant à la fois un véritable suivi du schéma et une évaluation à posteriori
- Le suivi des impacts budgétaires des actions mises en œuvre dans le cadre du nouveau schéma, dans une optique prospective
- L'inscription du schéma dans la démarche de mise en place d'une évaluation systématique des politiques sociales

Description de l'action

1

Suivre la réalisation des objectifs du schéma autonomie

QUOI

- Assurer un suivi de la mise en œuvre et de la complétude des actions du schéma autonomie
- Vérifier la réalisation et l'atteinte des objectifs quantitatifs et qualitatifs des actions
- Mettre en cohérence des actions et des ressources des services départementaux (ex gestion des ressources humaines)

COMMENT

- Construire un tableau de bord réunissant les indicateurs définis pour chaque action
- Actualiser et présenter ce tableau de bord à chaque Cotech,
- Présenter une synthèse en Copil
- Utiliser et valoriser ces outils lors du bilan du schéma

2

Établir les impacts financiers du schéma

QUOI

- Évaluer dès l'établissement du schéma les impacts budgétaires des actions envisagées, à la fois en termes de dépenses nouvelles et en termes de moindres dépenses par rapport à un scénario « *fil de l'eau* » (ex économies quantifiées dans le cadre du contrat « *Loir et Cher 2021* »)
- Suivre et mettre à jour cette prospective

COMMENT

- Intégrer pour chaque fiche action un tableau de prospective financière valorisant les dépenses et recettes nouvelles et les moindres dépenses envisagées pour les actions identifiées
- Intégrer ces éléments dans la prospective générale de la direction générale adjointe des Solidarités
- Actualiser et valoriser cet outil à chaque compte administratif (CA) (comparaison avec le budget réalisé)
- Utiliser et valoriser cette prospective lors des Copil et Cotech

3

Intégrer le schéma et ses actions dans la démarche globale et stratégique de mise en œuvre de démarches évaluatives des dispositifs de solidarités**QUOI**

- Dans le cadre de l'objectif de mise en œuvre d'une démarche systématique d'évaluation des politiques sociales, inscrire les actions du schéma et leur suivi dans un projet de définition et de suivi des impacts sociétaux des dispositifs mis en œuvre par le département

COMMENT

- A définir et mettre en œuvre courant 2021

**Public(s) visé(s)**

- Partenaires extérieurs : CARSAT, Éducation nationale, Caisse d'allocations familiales
- Acteurs du schéma : partenaires, conseil départemental, usagers, directeurs des établissements sociaux et médico-sociaux, services d'aide à domicile

**Bénéfices attendus**

- Assurer les conditions de la mise en œuvre du schéma dans les échéances indiquées et dans les objectifs de qualité
- Avoir de la souplesse financière dans la prospective afin que les actions du schéma puissent se réaliser
- Avoir une cohérence globale afin que les actions du schéma correspondent aux besoins des usagers et à l'impact sociétal attendu

**Points de vigilance**

- Quels seront les moyens techniques et humains mis à disposition pour cette fiche ? (calendrier à mettre en place, ressources humaines)
- La prospective financière devra se faire en lien avec les pilotes des axes et la mission Budget et Prospective de la Direction Ressources et innovations des solidarités
- Le schéma de l'Autonomie devra être évalué dans une démarche globale d'évaluation des politiques publiques mises en œuvre dans le département

PILOTAGE DE L'ACTION**COORDINATEURS**

- Direction Ressources et Innovations des Solidarités

CONTRIBUTEURS

- DA-MDPH
- Direction Ressources et innovations des solidarités et pilotes des axes (prospective)

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X	X	X

**Indicateurs du suivi / outils de mesure**

- Nombre d'études d'impact à réaliser
- Présentation 1 fois/an de l'ensemble des indicateurs au COPIL